

2023-01-27

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens: [Infographie](#) [Publication](#) [NBB.stat](#) [Information générale](#)

Dans le cadre de ses obligations vis-à-vis d'Eurostat, la Banque publie aujourd'hui de nouveaux résultats régionaux concernant l'activité économique et l'emploi jusqu'à l'année 2021.

En 2021, l'activité économique et l'emploi ont fortement rebondi dans les trois régions

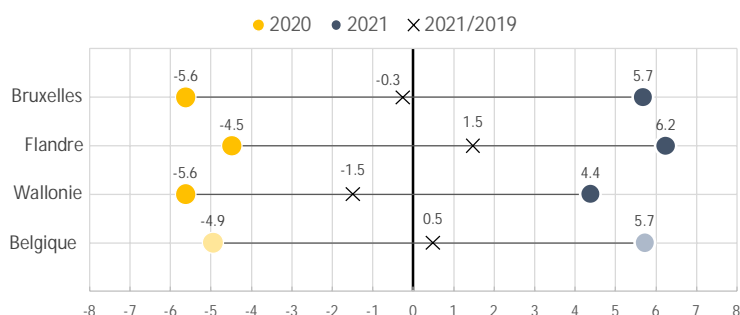
- **L'activité économique a dépassé son niveau d'avant la pandémie en Flandre, elle a quasiment rattrapé son niveau à Bruxelles et est demeurée inférieure en Wallonie.**
- **L'emploi total a progressé, cette dernière année, plus rapidement en Flandre et en Wallonie qu'à Bruxelles.**

La croissance économique a atteint 6,2 % en Flandre, 5,7 % à Bruxelles et 4,4 % en Wallonie.

La reprise économique des régions en 2021 a été très largement déterminée par la situation sanitaire, après les reculs historiques enregistrés en 2020. Les campagnes de vaccination et la mise en place de protocoles adaptés (port du masque, aération des locaux...) ont notamment permis la levée progressive, mais pas totale, des restrictions qui pesaient encore sur certaines activités. Au terme de deux années marquées par la pandémie, les trois régions n'ont toutefois pas recouvré leur niveau d'activité dans la même mesure. En Flandre, l'activité économique¹ progresse de 1,5 % en 2021 par rapport à son niveau prévalant avant la crise. L'activité a quasiment rattrapé son niveau de 2019 à Bruxelles et est demeurée 1,5 % inférieure en Wallonie.

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE PAR RÉGION

(en %)



Source : ICN

Si la reprise a été nette, elle s'est toutefois avérée incomplète dans certaines branches et selon la région. C'est notamment le cas dans les branches plus exposées aux restrictions sanitaires telles que l'Horeca ou les activités culturelles et récréatives.

¹ Mesurée sur la base de la valeur ajoutée brute aux prix de base en volume.

À **Bruxelles**, la croissance en 2021 a été le plus vigoureusement soutenue par les activités spécialisées, techniques et scientifiques (+ 0,8 point de pourcentage). Le commerce (+ 0,6 point de pourcentage), l'administration publique (+ 0,6 point de pourcentage), ainsi que la cokéfaction et le raffinage (+ 0,5 point de pourcentage) ont également largement alimenté la reprise. Malgré un rebond non négligeable en 2021, la valeur ajoutée de l'Horeca à Bruxelles est demeurée 47,3 % inférieure à son niveau prévalant avant la pandémie.

En **Flandre** et en **Wallonie**, le commerce avait particulièrement souffert en 2020. En 2021, il a retrouvé des couleurs. Il s'agit de la composante ayant le plus fortement contribué à la croissance dans ces deux régions (+ 1,6 point de pourcentage en Flandre et + 1,4 point de pourcentage en Wallonie). Le redressement économique au Nord et au Sud du pays est principalement dû au dynamisme des activités spécialisées, techniques et scientifiques (+ 0,8 et + 0,5 point de pourcentage respectivement), des services administratifs et de soutien (+ 0,5 point de pourcentage) et de l'immobilier (+ 0,5 point de pourcentage). Malgré des évolutions relativement symétriques dans ces deux régions, la croissance en Wallonie a été sévèrement ralentie par le recul de la valeur ajoutée dans l'industrie pharmaceutique (- 1,4 point de pourcentage). Ce repli est en grande partie dû à l'effondrement, chez l'un des grands acteurs de la branche, des ventes d'un vaccin à l'étranger, sans que ses coûts n'aient diminué.

BRANCHES D'ACTIVITÉ AYANT LA PLUS FORTE INCIDENCE SUR L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE PAR RÉGION EN 2021

(contribution à l'évolution 2021/2020 en point de pourcentage)

Branche d'activité (A38)	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Commerce (GG)	0.6	1.6	1.4	1.4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (MA)	0.8	0.8	0.5	0.7
Services administratifs et de soutien (NN)	0.4	0.5	0.5	0.5
Activités immobilières (LL)	0.2	0.5	0.5	0.4
Transports et entreposage (HH)	0.3	0.4	0.3	0.4
Administration publique (OO)	0.6	0.2	0.4	0.4
Hébergement et restauration (II)	0.2	0.3	0.3	0.3
Cokéfaction et raffinage (CD)	0.5	0.3	0.0	0.3
Construction (FF)	-0.1	0.0	0.3	0.1
Activités financières et d'assurance (KK)	0.2	0.0	-0.1	0.0
Métallurgie (CH)	0.0	-0.3	-0.2	-0.2
Industrie pharmaceutique (CF)	0.0	0.0	-1.4	-0.3
Croissance totale en volume (%)	5.7	6.2	4.4	5.7
dont : Contribution du secteur public (S13)	0.8	0.3	0.5	0.4
Contribution du secteur privé (S1-S13)	4.9	6.0	3.9	5.3

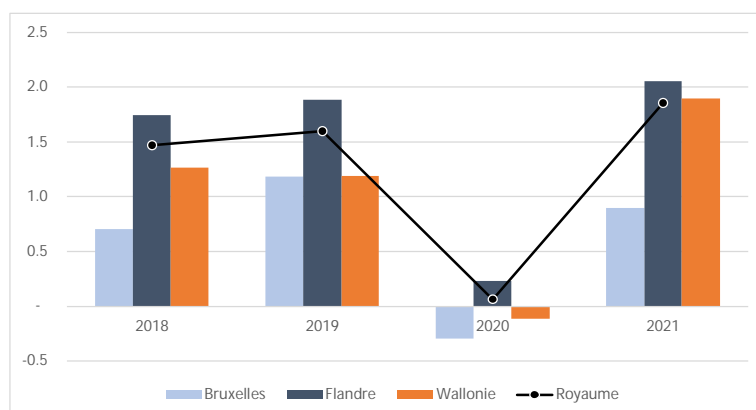
Source : ICN

La reprise a bénéficié plus largement à l'emploi en Flandre et en Wallonie, qu'à Bruxelles.

Après s'être plus au moins maintenu en 2020 grâce aux mesures prises par les pouvoirs publics, l'emploi total a fortement progressé en **Flandre** (+ 2,1 % ou + 59 300 personnes) et en **Wallonie** (+ 1,9 % ou + 24 650 personnes) en 2021. Les services administratifs et de soutien ont le plus contribué à la croissance de l'emploi dans ces deux régions. Des évolutions favorables dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques, dans l'enseignement, dans les activités pour la santé humaine, dans la construction et le commerce y ont également favorisé la croissance de l'emploi.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI TOTAL PAR RÉGION

(en %)



Source : ICN

À **Bruxelles**, la croissance de l'emploi a été plus contenue (+ 0,9 % ou + 6 350 personnes). Par rapport aux deux autres régions, la dynamique a été freinée par une progression moins vigoureuse dans les services administratifs et de soutien et par le recul de l'emploi dans l'Horeca, le commerce et les services financiers.

Dans les trois régions, l'emploi indépendant a de nouveau progressé à un rythme plus soutenu que l'emploi salarié.

BRANCHES D'ACTIVITÉ AYANT LA PLUS FORTE INCIDENCE SUR L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI TOTAL PAR RÉGION, EN 2021

(contribution à l'évolution 2021/2020 en point de pourcentage)

Branche d'activité (A38)	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Services administratifs et de soutien (NN)	0,2	0,6	0,6	0,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (MA)	0,2	0,2	0,1	0,2
Enseignement (PP)	0,2	0,2	0,2	0,2
Activités pour la santé humaine (QA)	0,2	0,2	0,2	0,2
Construction (FF)	0,0	0,2	0,2	0,2
Commerce (GG)	-0,2	0,2	0,2	0,1
Administration publique (OO)	0,2	0,1	0,1	0,1
Activités financières et d'assurance (KK)	-0,1	0,0	0,0	0,0
Hébergement et restauration (II)	-0,3	0,0	0,0	-0,1
Croissance totale en volume (%)	0,9	2,1	1,9	1,9
<i>dont : Contribution du secteur public (S13)</i>	0,4	0,2	0,3	0,3
<i>Contribution du secteur privé (S1-S13)</i>	0,5	1,9	1,6	1,6

Source : ICN

Le tableau ci-dessous présente les statistiques des comptes régionaux concernant l'activité économique et l'emploi des trois dernières années disponibles. Les chiffres pour l'année 2021 sont estimés selon la méthode dite 'provisoire'. Les chiffres pour les années antérieures sont estimés selon la méthode dite 'définitive'. Toutes les variables des comptes régionaux ventilées par lieu de travail (y compris le volume de travail, les heures travaillées par les salariés/indépendants, la rémunération des salariés et la formation brute de capital fixe) et par lieu de domicile (compte des ménages et dépenses de consommation finale par secteur) sont disponibles en consultant la base de données statistiques NBB.Stat.

VARIABLES-CLÉS DES COMPTES RÉGIONAUX PAR LIEU DE TRAVAIL²

	En chiffres absolus (millions d'€ ou nombre de personnes)	Part de chaque région dans le total national (%)	Évolution par rapport à l'année précédente (%)			Taux de croissance annuel moyen 2010-2021
			2020	2020	2021	
Valeur ajoutée brute en volume - Croissance économique						
Bruxelles	69 368,7	18,3	2,6	-5,6	5,7	0,8
Flandre	221 532,9	58,5	2,1	-4,5	6,2	1,7
Wallonie	87 784,8	23,2	2,7	-5,6	4,4	1,3
Belgique	378 942,8	100,0	2,3	-4,9	5,7	1,4
Valeur ajoutée brute à prix courants						
Bruxelles	74 696,8	18,1	3,9	-4,3	7,9	2,7
Flandre	241 803,6	58,6	4,1	-3,1	9,1	3,3
Wallonie	95 912,4	23,2	4,6	-3,6	7,2	3,2
Belgique	412 663,2	100,0	4,2	-3,4	8,4	3,1
Emploi total (nombre de personnes)						
Bruxelles	711 419	14,5	1,2	-0,3	0,9	0,5
Flandre	2 885 506	58,9	1,9	0,2	2,1	1,1
Wallonie	1 298 799	26,5	1,2	-0,1	1,9	0,8
Belgique	4 898 327	100,0	1,6	0,1	1,9	0,9
Nombre de salariés						
Bruxelles	626 410	15,4	1,1	-0,5	0,7	0,3
Flandre	2 369 230	58,3	1,8	-0,3	1,7	1,0
Wallonie	1 065 598	26,2	1,3	-0,3	1,9	0,8
Belgique	4 063 841	100,0	1,6	-0,3	1,6	0,8
Nombre d'indépendants						
Bruxelles	85 009	10,2	1,7	0,9	2,3	2,2
Flandre	516 276	61,9	2,4	2,6	3,5	1,5
Wallonie	233 201	27,9	0,4	0,9	2,0	1,0
Belgique	834 486	100,0	1,8	1,9	3,0	1,5

Source : ICN

² La différence entre les chiffres pour la Belgique et la somme des trois régions est imputable à l'unité extrarégionale.